

Le libre-échange

Je dis franchement au gouvernement conservateur que s'il veut nous vendre, il devrait au moins le faire d'une manière simple, franche et honnête plutôt que d'essayer sournoisement de cacher et de dissimuler ce qui se passe. Cependant, c'est peut-être trop demander au gouvernement.

Comment devrions-nous commencer l'analyse d'un accord qui ressemble tellement dans sa justification au Manifeste annexionniste de 1849 et qui a été présenté aux Canadiens d'une façon si ridiculement autoritaire et avec un tel manque de franchise et de simplicité?

Nous devons d'abord reconnaître que le libre-échange est une très vieille théorie qui remonte à David Ricardo. Elle nous permet d'apprécier la sagesse de John Maynard Keynes qui disait que les hommes politiques ne sont pas esclaves des économistes de leur temps, mais des économistes d'une autre époque dont les perspectives ne représentent pas la réalité actuelle. La pensée actuelle sur le libre-échange part souvent de bases très différentes de celles dont David Ricardo est parti il y a plus de 120 ans.

Par exemple, le gouvernement aurait pu choisir d'étudier les théories de l'équilibre général, qui sont si complexes qu'elles nécessitent l'emploi d'ordinateurs et selon lesquelles le libre-échange n'est pas toujours une bonne solution pour un pays. C'est la meilleure solution dans certaines circonstances, mais pas dans d'autres. Il serait beaucoup plus sage pour un pays comme le Canada, qui est si dominé par les entreprises étrangères et par les grandes sociétés multinationales, de partir d'analyses qui reconnaissent ce fait. Nous devrions partir de théories qui expliquent comment les sociétés multinationales fonctionnent, comment elles mettent l'accent sur la technologie et comment cette technologie établit la base sur laquelle le commerce se développe, non pas par l'intermédiaire d'une sorte de marché ouvert, mais par l'intermédiaire des sociétés multinationales elles-mêmes.

Pour ne citer qu'un exemple, près de 60 p. 100 du commerce extérieur des États-Unis s'effectue par l'intermédiaire des sociétés multinationales et non par le marché ouvert. Voilà quel doit être notre point de départ. Ces théories modernes permettent d'expliquer les données concernant la situation économique mondiale en 1987, que se plaît à invoquer le gouvernement, en nous invitant à examiner de près la situation du marché commun et de la Communauté européenne. La Communauté européenne nous fournit un exemple concret d'un libre-échange qui déborde les cadres établis, et c'est précisément le cas avec cet accord qu'on nous propose.

Examinons de plus près les données les plus récentes préparées pour la Revue économique, publication trimestrielle du ministère des Finances. On y apprend que la France, qui jouit d'un excellent accès à divers marchés, compte un taux de chômage de 10,5 p. 100. Prenons l'Italie, qui jouit d'un accès semblable. Le taux de chômage y est de 10,9 p. 100. Le Royaume-Uni, qui bénéficie d'un accès aussi intéressant à divers marchés est affligé d'un taux de chômage de 11,8 p. 100. Comparons ces pays au Japon, qui n'a pas cet accès. Le pauvre Japon doit soutenir la concurrence sans avoir accès à quelque marché que ce soit. Et pourtant, le taux de chômage pour la même période y est de 2,8 p. 100.

Cela me porte à croire que le gouvernement a voulu propager des notions ridicules au sujet du libre-échange. Notre parti et moi partons donc d'une base différente, en tenant compte des réalités de l'économie canadienne et du fait que nous constituons une petite économie ouverte, dominée par les sociétés multinationales qui déterminent elles-mêmes une bonne partie de nos échanges commerciaux et de notre développement économique. Voilà pourquoi nous estimons que cet accord, cette capitulation, représente un tel désastre pour les Canadiens, pour le citoyen ordinaire d'un bout à l'autre du pays, non seulement parce qu'il nous coûtera des centaines de milliers d'emplois...

• (1620)

M. Clark (Yellowhead): Faux.

M. Langdon: ... mais parce qu'il nous enlève...

M. McDermid: De quelle étude cela vient-il?

M. Langdon: Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Bouchard) a dit, et je l'ai entendu sur un enregistrement, que cet accord pourrait nous coûter 500 000 emplois. Il l'a dit et il n'était pas prêt à le démentir.

M. Clark (Yellowhead): C'est une fausse attribution.

M. Langdon: C'est pourtant la réalité. On n'a qu'à écouter l'enregistrement pour le vérifier.

M. McDermid: Soyez honnête.

M. Langdon: C'est non seulement parce que cet accord nous fera perdre des centaines de milliers d'emplois, mais aussi parce qu'il enlève à notre pays le moyen d'influer sur les décisions de ces sociétés multinationales. Il nous enlève également le moyen de déterminer les avantages technologiques que les échanges commerciaux nous donneront non pas dans deux ans ni cinq ans, mais dans dix et quinze ans, pour nos enfants et l'avenir de notre pays.

M. McDermid: Telle est exactement la raison d'être de l'accord.

M. Langdon: Il faut examiner de très près cet accord parce qu'il a été édifié en très grande partie sur des fondements équi-voques et sur une approche erronée. Quand on examine l'accord, la première chose qu'on y voit—ce que je dis avec tristesse et beaucoup de regret—c'est que le gouvernement n'a pas du tout réussi à atteindre son objectif fondamental. Il s'était fixé comme objectif de faire soustraire le Canada à la législation américaine des échanges, qui nous avait fait tant de tort. Il n'y est pas parvenu. Je n'en veux pour preuve que la déclaration faite le 1^{er} octobre par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui a dit:

Il y a à peu près accord de principe sur l'idée d'un tribunal. Mais il n'y a pas d'accord quant aux règles qui doivent guider ce tribunal. A notre avis, un tribunal sans règles n'apporterait pas au Canada le genre de garanties et de sécurité dont il a besoin.

Voilà ce que le gouvernement a rapporté de Washington. Il a rapporté un accord qui ne comporte pas de règles protégeant le Canada et lui donnant accès au marché américain de façon garantie. Si les ministériels veulent être francs et directs, ils reconnaîtront cela dans leurs discours quand ils traiteront de la motion.